

Réponses des candidats à la présidentielle au questionnaire LPO

I-

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
	Lutter contre l'artificialisation et la fragmentation des milieux						
1	Stopper l'artificialisation	<p>Réponse personnalisée : Les sols artificialisés ne cessent de s'étendre, avec 490 000 hectares gagnés entre 2006 et 2014. Après un pic entre 2006 et 2008, leur progression se stabilise autour de 55 000 hectares par an depuis 2008. Ils constituent désormais 9,3 % du territoire métropolitain. Cette extension s'est effectuée pour deux tiers aux dépens des espaces agricoles. L'étalement urbain est la principale cause et se traduit par d'immenses complexes commerciaux en périphéries des villes, qui remplacent les cultures en même temps qu'ils ruinent les commerces de centre-ville. Cette artificialisation des sols touche principalement les zones périurbaines et entraîne la disparition des terres agricoles proches des grandes agglomérations, empêchant le développement des circuits courts (production proche du consommateur). Enfin, il faut également mentionner d'autres conséquences que sont la fragmentation des écosystèmes et une imperméabilisation des sols qui accroît les risques d'inondations. Mes mesures pour lutter contre l'artificialisation des sols Alléger la fiscalité sur les terres non-bâties. Avec une rentabilité inférieure sur les terrains non-bâties et une taxation identique, les propriétaires sont aujourd'hui encouragés à construire et artificialiser les sols. Augmenter la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et reverser le produit fiscal aux départements afin de limiter l'extension des grandes surfaces et centres commerciaux au détriment des terres naturelles. Rétablir des autorisations pour la création de surfaces commerciales supérieures à 300 m2 dont la multiplication détruit les commerces de proximité (a fortiori dans les villages).</p>	<p>Engager une réforme de la fiscalité sur le patrimoine naturel, prenant exemple sur la fiscalité sur le patrimoine culturel, pour soutenir et encourager les détenteurs d'espaces naturels et de biodiversité à les conserver et à les entretenir. Créer une incitation fiscale pour encourager la création d'obligations réelles environnementales prévues par la loi pour la reconquête de la biodiversité de juillet 2016.</p>	<p>Reprise de la réponse type proposée : Engager une politique d'aménagement du territoire pour enrayer la consommation des espaces agricoles et naturels : équilibre ville/campagne, interdiction des projets photovoltaïques sur les terrains naturels et agricoles, classement en forêt de protection des forêts périurbaines, notamment en Ile-de-France, reconquête de 10 000 hectares de prairies naturelles...</p>	<p>Réponse personnalisée : Notre objectif est de mettre un terme à l'artificialisation des terres. L'application, avec persévérance et détermination des dispositions de la loi biodiversité de 2016 sur le principe ERC (Éviter, Réduire et si on ne peut faire autrement, Compenser) est la première étape à mettre en œuvre pour s'assurer que le bilan béton/nature ne devienne pas négatif sans pour autant renoncer aux équipements vraiment indispensables. Nous avons pris l'engagement de remplacer les contrats de plan État-Région par des contrats de développement durable dans lesquels la réduction de l'empreinte écologique, dont l'artificialisation, sera un des premiers objectifs. Enfin, nous faciliterons notamment l'accès des agriculteurs au foncier, et renforcerons la transparence des transactions agricoles en soumettant les sociétés foncières au contrôle des SAFER.</p>	<p>Réponse personnalisée : Cette question occupe tout un pan important du programme de la « France insoumise », sous le titre « Non à l'artificialisation des terres ! » et répond bien à vos préoccupations. Ainsi, nous mettrons en place un plan de protection généralisée du foncier agricole, forestier et naturel (s'étendant aux bâtiments agricoles et aux bâtiments d'habitation des agriculteurs, avec pour objectif de réduire de 90% le processus actuel d'artificialisation des terres agricoles).</p>	<p>Réponse personnalisée : Il y a urgence. Les « réservoirs de biodiversité » sont en train de disparaître. La Terre est en train de connaître la 6e extinction majeure d'espèces, la « défaunation anthropocène ». Si on continue, on risque de ne plus pouvoir enrayer la tendance à l'effondrement de la biodiversité, car on aura trop altéré celle-ci. Les espèces disparues le sont à jamais et les espèces déplacées ne reviennent pas toujours toutes seules, même quand on améliore le contexte global (et on en est loin !). Nous proposons la création d'un droit à déclaration d'utilité publique (DUP) pour pouvoir protéger tous les espaces naturels réservoirs de biodiversité. Actuellement tout est bloqué car la plupart de ces espaces sont privés. On est ainsi capable de remettre en cause la propriété privée pour faire un aménagement destructeur, mais jamais pour protéger la nature ! Ce droit (politique à mettre en place par les préfets) doit s'appuyer sur : La concertation avec tous les acteurs (dont évidemment les associations de protection de la biodiversité). Des objectifs chiffrés, avec un échéancier : au moins 10% du territoire en protection forte, et non pas 2 % comme affiché dans le Grenelle de l'environnement. Nous rappelons que le document cadre de cette politique (2010) indique que 12,2 % de la surface terrestre sont constitués en aires protégées à l'échelle mondiale et 12,4 % en Europe. Nous sommes en accord avec votre 2e proposition de réponse mais nous souhaitons aller plus loin : arrêt total de l'artificialisation des terres sauf pour les projets de réelle nécessité publique. Nous pensons que toutes les forêts périurbaines doivent être protégées.</p>
2	Préparer une PAC compatible avec les enjeux écologiques	<p>Reprise de la réponse type proposée : Faire peser tout le poids de la France dans les négociations pour obtenir une PAC ambitieuse pour la santé de tous et la biodiversité.</p>	<p>Reprise de la réponse type proposée : De faire peser tout le poids de la France dans les négociations pour obtenir une PAC ambitieuse pour la santé de tous et la biodiversité.</p>	<p>Reprise de la réponse type proposée : Faire peser tout le poids de la France dans les négociations pour obtenir une PAC ambitieuse pour la santé de tous et la biodiversité.</p>	<p>Réponse personnalisée : Nous agirons activement au sein de l'Union européenne pour que les critères d'attribution des aides prennent davantage en compte les enjeux environnementaux et l'effort fait par les agriculteurs pour intégrer l'agriculture dans les milieux naturels (rémunération des services écosystémiques, mesure agro-environnementales et climatiques, ...). Nous travaillerons à une harmonisation des règles environnementales entre</p>	<p>Reprise de la réponse type proposée : Faire peser tout le poids de la France dans les négociations pour obtenir une PAC ambitieuse pour la santé de tous et la biodiversité.</p>	<p>Réponse personnalisée : Nous prévoyons évidemment de remettre à plat la PAC. Mais nous pensons qu'au niveau national, la France est loin d'utiliser tous les leviers dont elle dispose. L'agriculture intensive représente la première cause d'effondrement de la biodiversité. Il faut changer de modèle et créer une agriculture nouvelle : sans produits chimiques. Une agriculture 100% bio en France c'est possible. Un plan de conversion national doit être mis en</p>

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
					états membres.		place avec des échéances claires et rapides. organisée autour d'un parcellaire plus petit, créant des systèmes de mosaïques, de polyculture, de productions locales. Les expériences, les modèles existent, il faut les favoriser et les généraliser avec une politique volontariste, incluant les aspects financiers et réglementaires. Les réseaux d'agriculteurs volontaires pour préserver la biodiversité sur leur exploitation doivent être appuyés fortement.
3	Compléter le réseau d'espaces naturels protégés	Reprise de la réponse type proposée : Créer de nouveaux parcs nationaux dont un en zone humide, et 20 nouvelles réserves naturelles durant le mandat pour atteindre cet objectif, en maintenant le rôle de l'État.	Reprise de la réponse type proposée : De créer de nouveaux parcs nationaux dont un en zone humide, et 20 nouvelles réserves naturelles durant le mandat pour atteindre cet objectif, en maintenant le rôle de l'État.	Reprise de la réponse type proposée : Créer de nouveaux parcs nationaux dont un en zone humide, et 20 nouvelles réserves naturelles durant le mandat pour atteindre cet objectif, en maintenant le rôle de l'État.	Réponse personnalisée : Nous devons d'abord nous assurer de la réponse aux besoins fondamentaux : avant de créer de nouveaux espaces protégés, notre priorité sera de s'assurer que les moyens libérés pour gérer les espaces existants (parcs nationaux, réserves naturelles, aires marines protégées...) ou en phase d'élaboration (projet de parc national de forêt feuillue de plaine en Champagne / Bourgogne) sont à la hauteur de leurs besoins sur terre comme en mer. Ensuite, nous devons penser la cohérence et l'efficacité du réseau des aires protégées : nous devons mettre en débat (avec les scientifiques mais aussi les collectivités locales, les associations, les usagers et les utilisateurs du milieu naturel) cette cohérence et cette l'efficacité du réseau afin d'identifier les manques et dégager des priorités aux différents niveaux (national, régional et local).	Reprise de la réponse type proposée mais complétée : Créer de nouveaux parcs nationaux dont un en zone humide, et 20 nouvelles réserves naturelles durant le mandat pour atteindre cet objectif, en maintenant le rôle de l'État. Nous ajoutons à votre proposition que cela devra se faire après consultation des différents acteurs concernés, en particulier les associations de défense de la bio diversité, les collectivités territoriales et les citoyens des zones sélectionnées.	Reprise de la réponse type proposée mais complétée : Nous adhérons aux objectifs de votre 1re proposition (Créer de nouveaux parcs nationaux dont un en zone humide, et 20 nouvelles réserves naturelles durant le mandat pour atteindre cet objectif, en maintenant le rôle de l'État), mais à nouveau nous souhaitons aller plus loin et plus vite avec en particulier 10 % du territoire en protection forte (voir notre réponse à votre 1e question).
4	Conforter le droit de l'environnement et réformer les études d'impact	Reprise de la réponse type proposée : Stopper la régression du droit de l'environnement, notamment en confortant les lois Montagne et Littoral, et réviser le décret sur les études d'impact pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour tous les projets.	Reprise de la réponse type proposée : De stopper la régression du droit de l'environnement, notamment en confortant les lois Montagne et Littoral, et réviser le décret sur les études d'impact pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour tous les projets.	Reprise de la réponse type proposée : Stopper la régression du droit de l'environnement, notamment en confortant les lois Montagne et Littoral, et réviser le décret sur les études d'impact pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour tous les projets.	Réponse personnalisée : Notre principal souci sera que le droit existant soit correctement appliqué. La loi biodiversité de 2016 a permis de consolider les procédures existantes (exigence environnementale accrue, renforcement des peines, responsabilité environnementale, réparation des dommages, ...), mais il faut d'abord qu'il soit mis en œuvre au quotidien. Ce qui compte n'est pas d'avoir une forêt de dispositions mais de pouvoir garantir que nous progressons en matière de protection effective de l'environnement.	Reprise de la réponse type proposée : Stopper la régression du droit de l'environnement, notamment en confortant les lois Montagne et Littoral, et réviser le décret sur les études d'impact pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour tous les projets.	Reprise de la réponse type proposée : Stopper la régression du droit de l'environnement, notamment en confortant les lois Montagne et Littoral, et réviser le décret sur les études d'impact pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux pour tous les projets.
5	Lutter contre la fragmentation par les réseaux de transport	Réponse personnalisée : Je souhaite développer le ferroutage et limiter les gaz à effet de serre avec une action sur le logement et les voitures A. Optimiser la politique d'économie d'énergie dans le bâtiment, qui représente 45 % du total de la consommation d'énergie en France 1. Remplacer pétrole et gaz par des énergies décarbonées : • Le bois-énergie, sans ignorer que cette ressource est limitée et entre en concurrence avec d'autres usages qui génèrent de l'emploi (construction, mobilier, papier) . Il sera donc difficile d'augmenter sa contribution de plus de	Réponse personnalisée : La fragmentation est en effet un problème. Je ne souhaite pas rétablir une écotaxe sur le modèle qui a échoué, mais je souhaite néanmoins taxer les véhicules qui traversent notre territoire, polluent notre air et usent nos routes. J'engagerai les concertations nécessaires pour y parvenir sans pénaliser l'économie mais en visant une réelle efficacité environnementale. En parallèle, je développerai le transport de marchandises par voies ferrées.	Reprise de la réponse type proposée : Rétablir une écotaxe sur les transports de marchandises sur route, développer significativement le transport de marchandises par voies ferrées.	Réponse personnalisée : L'Agence Française pour la Biodiversité ainsi que les Agences Régionales pour la Biodiversité pourront apporter leur soutien aux collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et des nouveaux SRADDET afin de bien garantir les continuités écologiques. De même, elles seront des partenaires pour les assister dans leurs projets d'infrastructures afin qu'ils respectent le triptyque ERC. Enfin, nous avons promis de privilégier la modernisation des infrastructures existantes plutôt que le	Réponse personnalisée : Nous sommes porteurs d'un grand projet de nouvelle politique du transport qui se décline en 6 séries de mesures de transformation : investissement dans les transports écologiques de voyageurs ; développement du transport ferroviaire ; repenser la mobilité individuelle ; mise en place de transports accessibles à tous les citoyens ; organisation de la multi-modalité et l'arrêt des grands projets inutiles. Cette politique innovante se fonde bien évidemment sur la prise en compte de critères écologiques	Réponse personnalisée : Il faut prendre les problèmes dans le bon ordre. Trop de marchandises et de déchets sont transportés aujourd'hui quel que soit le mode de transport. Il ne suffit pas de transférer ces transports du mode routier au mode ferroviaire car les derniers kilomètres se feront toujours par la route. C'est une des raisons pour laquelle nous prônons des productions au plus près des consommateurs et la réduction massive des déchets. Nous ne sommes pas favorables à une écotaxe sur les transports de marchandises car une

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
		<p>5% de la consommation actuelle dans le secteur du bâtiment. • Le biogaz, pour une production locale d'électricité et le bio-éthane pour injection dans les réseaux de gaz naturel ou en autoconsommation ; mais ces ressources seront également limitées, au mieux entre 2 à 3% de la consommation énergétique du bâtiment. • Le solaire thermique (forte impulsion à donner aux chauffe-eaux et au solaire passif dans la construction ainsi qu'au solaire thermique concentré stocké dans les sels fondus) et le chauffage géothermique dans les immeubles. • Cependant, ces développements réclamant du temps, l'urgence devra porter dans la prochaine décennie sur le transfert du chauffage fossile vers des usages performants d'une électricité déjà largement décarbonée (pompes à chaleur par exemple). Une révision immédiate s'impose : celle de la règle applicable aux constructions neuves, la RT 2012, qui privilégie l'usage du gaz depuis 2012 alors qu'un chauffage au gaz émet beaucoup plus de CO2 qu'un chauffage bien conçu utilisant l'électricité (avec l'apport de pompes à chaleur air/air, ou air/eau avec la géothermie basse température). 2. Lancer de vastes plans d'équipement d'isolations phonique et thermique afin de protéger les occupants du bruit et de faire baisser leur facture de chauffage. Aider les Français à financer des équipements moins consommateurs d'énergie (en particulier le remplacement des chaudières). 3. Créer un guichet régional sur la fiscalité verte afin d'orienter les Français perdus dans le maquis des subventions et des allègements fiscaux. 4. Créer un livret d'épargne « dispositifs d'économie d'énergie ». Selon le même principe que le plan d'épargne logement, ce nouveau livret doit permettre à la fois à ceux qui souhaitent réaliser immédiatement des travaux d'emprunter pour les financer, et à ceux qui ont l'intention de réaliser ce type de travaux à l'avenir, d'épargner en vue de les réaliser plus tard. B. Diminuer les rejets de gaz à effet de serre engendrés par nos véhicules 5. Remplacer les 10 millions de véhicules les plus énergivores en 10 ans, par le biais d'un bonus pour l'acquisition d'un véhicule consommant moins de 3l/100 km. L'Etat investira 1 milliard d'€ par an pour cette mesure. La prime ne serait pas renouvelée pour une nouvelle acquisition. 6. Accélérer la mise en place de bornes de recharge rapide</p>			<p>développement de nouvelles liaisons. Et nous faisons de la qualité de service sur ces infrastructures une priorité. Cela doit répondre aux enjeux de climat, mais aussi aux enjeux de limitation de la fragmentation.</p>	<p>jusqu'ici jamais traités ou mal traités.</p>	<p>illusion de croire que la fiscalité puisse être le levier central d'une transition énergétique écologique. Dans le secteur des transports, il faudrait taxer la tonne de CO2 à hauteur de 800 dollars pour que le marché opte pour des énergies vertes. Une stratégie digne de ce nom doit mettre en cause radicalement la concentration, la centralisation et l'accumulation du capital mondialisé, donc le type de développement des territoires qui en découle, le type d'agriculture, la masse de marchandises produites, leur qualité, leur utilité réelle et le volume des transports. Il n'y a pas d'autre voie pour réduire les émissions de 80 à 95 % d'ici 2050.</p>

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
		pour les voitures électriques : établir un objectif d'une borne de recharge pour chacune des 11 000 stations-service d'ici à la fin du quinquennat. 7. Poursuivre le développement des réseaux de transport en commun en encourageant les intercommunalités à privilégier les transports propres (Hybrides, GNL, électriques...). 8. Mettre les technologies numériques au service d'une meilleure gestion du trafic (analyse des pics de circulation, fluidification du trafic à l'aide d'informations sur la circulation, gestion des feux tricolores...).					
6	Protéger les haies bocagères indigènes et les arbres isolés patrimoniaux	Réponse personnalisée : Je m'engage à protéger et développer la petite faune sauvage (perdrix, faisans, lièvres) en réhabilitant notamment ses habitats naturels (haies, zones humides...) et améliorer la régulation du gros gibier.	Reprise de la réponse type proposée : De créer un régime général protecteur des haies patrimoniales	Réponse type complétée : Créer un régime général protecteur des haies patrimoniales. Les haies, fossés, murets et autres éléments topographiques sont extrêmement importants pour la biodiversité. La conditionnalité des aides publiques en faveur du maintien de ces éléments doit être renforcée.	Réponse personnalisée : Le bocage est un écosystème créé par l'homme et qui ne peut survivre sans une intervention humaine. L'arasement de milliers de kilomètres de haies a non seulement détruit une biodiversité riche mais a eu aussi des effets négatifs sur les rendements agricoles et a accru les inondations. Dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques, nous encouragerons la reconstruction des talus et veillerons à l'entretien des haies à travers la promotion de systèmes agricoles respectueux de l'environnement comme l'agroécologie.	Réponse personnalisée : Cette question devra être examinée dans le cadre de notre plan de rétablissement de la biodiversité là où les dégâts causés par l'agriculture intensive sont encore rattrapables.	Reprise de la réponse type proposée : Créer un régime général protecteur des haies patrimoniales
7	Veiller au respect des oiseaux et chauves-souris lors du développement des parcs éoliens	Reprise de la réponse type proposée : Préconiser les économies d'énergie, la diversification des productions et le raccourcissement des circuits entre production et consommation. Proscrire les implantations de parcs éoliens et autres aménagements lourds artificialisant ou créant des obstacles aux circulations écologiques en zones de protection spéciale (ZPS pour les oiseaux) et zones spéciales de conservation (ZSC pour les chauves-souris).	Reprise de la réponse type proposée : De préconiser les économies d'énergie, la diversification des productions et le raccourcissement des circuits entre production et consommation. Proscrire les implantations de parcs éoliens et autres aménagements lourds artificialisant ou créant des obstacles aux circulations écologiques en zones de protection spéciale (ZPS pour les oiseaux) et zones spéciales de conservation (ZSC pour les chauves-souris).	Réponse type complétée : Préconiser les économies d'énergie, la diversification des productions et le raccourcissement des circuits entre production et consommation. Proscrire les implantations de parcs éoliens et autres aménagements lourds artificialisant ou créant des obstacles aux circulations écologiques en zones de protection spéciale (ZPS pour les oiseaux) et zones spéciales de conservation (ZSC pour les chauves-souris). L'énergie éolienne est un enjeu important si nous souhaitons atteindre les objectifs fixés en terme de transition énergétique. Néanmoins, les projets d'énergie renouvelable doivent être vertueux en terme de préservation de la biodiversité. Opposer énergie et biodiversité n'aurait aucun sens.	Réponse personnalisée : La construction des parcs éoliens doit se voir appliquer la séquence éviter-réduire-compenser. Aucune infrastructure et aucun aménagement n'a le droit de s'y soustraire. Nous attendons de l'exemplarité en la matière : l'énergie éolienne est un symbole de la transition écologique française.	Réponse personnalisée : Là aussi, cette question s'inscrit dans le vaste programme de transition énergétique que nous engagerons dès notre arrivée au pouvoir. Les énergies renouvelables seront notre absolue priorité, ce qui conduit à prévoir à moyen terme la disparition de l'utilisation des énergies fossiles et nucléaires. La protection des espèces animales dont vous parlez demande sans doute que soient menées au préalable des études au cas par cas lorsqu'un projet d'installation de parc éolien est proposé. Nous notons votre demande et tenterons de l'intégrer dans le cadre d'un développement maîtrisé de l'éolien dans notre pays	Réponse personnalisée : Le nécessaire développement des énergies renouvelables (éolien, solaire...) ne doit pas se faire au détriment de la préservation de la biodiversité. À ce titre, les espaces protégés et singulièrement les zones Natura 2000 ne doivent pas être affectés par des aménagements, quels qu'ils soient.
Diminuer les pollutions							
8	Résorber la pollution d'origine agricole	Reprise de la réponse type proposée : Encourager fortement la réduction drastique de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques au profit de l'usage régulier de matière organique, riche en carbone, indispensable à la résistance contre l'érosion, à la reconstitution humique des sols, au stockage à long terme des nutriments et à leur restitution progressive aux cultures.	Reprise de la réponse type proposée : D'encourager fortement la réduction drastique de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques au profit de l'usage régulier de matière organique, riche en carbone, indispensable à la résistance contre l'érosion, à la reconstitution humique des sols, au stockage à long terme des nutriments et à leur restitution progressive aux cultures.	Réponse personnalisée : Je sanctuariserai les biens communs en inscrivant leur protection dans la Constitution. Nous devons protéger l'eau, l'air et la terre, ainsi que la biodiversité contre toute dégradation ou risque de captation privée. Face au marché qui privilégie leur exploitation à court-terme, les Etats doivent être les garants de la protection des ressources naturelles et les citoyens les vigies de cette protection. Je ferai du programme « 4 pour 1 000 » une	Réponse personnalisée : Le plan de transformation agricole de 5 milliards d'euros que nous proposons permettra aux agriculteurs de moderniser leurs exploitations, d'améliorer la qualité de leurs productions du point de vue environnemental et économique. Par exemple, en France, l'âge moyen des bâtiments pour les élevages est de 20 ans pour le porc, de plus de 25 ans pour la volaille : un bâtiment neuf c'est une meilleure isolation; c'est un espace adapté qui permet d'avoir moins	Réponse personnalisée : Nous allons dans ce domaine plus loin que votre proposition dans la mesure où notre projet concernant l'agriculture se nomme « Pour une agriculture écologique paysanne », ce qui veut dire que nous initierons une véritable « transition écologique de l'agriculture ». Nous proposons donc l'interdiction des pesticides les plus dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement et la diminution progressive des apports maximums	Réponse type complétée : Nous reprenons votre 2e proposition, à nouveau en allant plus loin. Tout d'abord nous refusons le terme de produits « phytopharmaceutiques » pour nommer les engrais chimiques et les biocides de toutes sortes. Il faut interdire les pesticides et herbicides, et dans l'immédiat les plus dangereux, parmi lesquels le plus vendu, le glyphosate, sans oublier par exemple les néonicotinoïdes. Il est aussi essentiel de d'arrêter la perte de

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
				<p>priorité pour réorienter les flux financiers disponibles pour le changement climatique, au bénéfice des sols. J'interdirai immédiatement les pesticides dangereux et les perturbateurs endocriniens pour prévenir les effets nocifs de ces substances sur notre santé et sur nos sols. J'appliquerai le principe de précaution : je retirerai les autorisations de tous les pesticides dangereux. Au niveau européen, nous labelliserons les pesticides pour conditionner les subventions de la PAC au respect de hautes exigences en la matière.</p>	<p>recours aux antibiotiques ; c'est également l'occasion d'installer une unité de méthanisation pour valoriser les co-produits et générer des revenus complémentaires. Ce plan devra également faire de la France le leader du combat contre les pesticides. La diminution des intrants peut permettre une économie substantielle dans les coûts de production. C'est notre objectif. Il n'en reste pas moins que les méthodes agricoles ne peuvent être modifiées du jour au lendemain. C'est pourquoi, dès les premiers mois du mandat, nous réunirons dans le cadre d'états généraux de l'alimentation tous les acteurs de la filière afin d'élaborer un agenda commun des solutions. Nous y définirons notamment un calendrier d'élimination progressive des pesticides et une meilleure répartition de la valeur au profit des agriculteurs. Nous développerons en outre un vaste programme d'information et de formation des agriculteurs accompagné par une recherche approfondie des solutions alternatives lorsqu'elles n'existent pas encore. A cet égard, la méthode élaborée par l'ANSES pour accompagner les agriculteurs dans l'interdiction progressive des néonicotinoïdes constitue une base intéressante. Enfin, dès le début du quinquennat, nous séparerons les activités de conseil aux agriculteurs et de commerce des pesticides qui peuvent susciter des conflits d'intérêt.</p>	<p>autorisés d'intrants chimiques.</p>	<p>biodiversité et de lui permettre au contraire de se développer sur les terres agricoles (plantation de haies, création de mares, agroforesterie...)</p>
9	Accélérer la transition écologique de l'agriculture	<p>Reprise de la réponse type proposée : Lancer « le Grenelle » ou la « Conférence » sur l'agriculture à décliner durant tout votre mandat pour réorienter l'agriculture intensive vers des formes plus respectueuses de la santé et de la biodiversité.</p>	<p>Reprise de la réponse type proposée : De lancer « le Grenelle » ou la « Conférence » sur l'agriculture à décliner durant tout votre mandat pour réorienter l'agriculture intensive vers des formes plus respectueuses de la santé et de la biodiversité.</p>	<p>Réponse personnalisée : Nous devons accélérer la transition environnementale et agro-écologique afin de répondre aux interrogations sociétales et aux inquiétudes qui se traduisent par une défiance de plus en plus grande des Français à l'égard des agriculteurs et de notre politique agricole. Si l'agriculture est un secteur particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, ils peuvent cependant participer activement à lutter contre celui-ci et à protéger l'environnement. Je développerai une politique agricole, alimentaire et forestière qui contribue à un monde à -2°C. La réponse aux défis climatiques et environnementaux implique un changement de modèle de développement agricole. J'accompagnerai les agriculteurs dans cette transition et donnerai les moyens à la recherche agronomique pour qu'elle soit au rendez-vous de cette mutation.</p>	<p>Réponse personnalisée : C'est une fois encore l'objet du plan de transformation agricole de 5 milliards d'euros que nous proposons qui doit répondre aux deux nécessités que sont la production de nourriture sans danger pour le producteur, le consommateur et l'environnement tout en assurant un revenu décent pour les agriculteurs. Ainsi, nous définirons régionalement les critères de soutien à l'agriculture pour privilégier les pratiques vertueuses et rémunérer les services environnementaux qu'ils rendent, tels que l'entretien des paysages, des pâturages ou des alpages. Ce paiement pour services environnementaux de 200 millions d'euros par an viendra s'ajouter aux 330 M€ de crédits dédiés au MAEC et à l'agriculture biologique. D'autre part, l'objectif inscrit dans mon programme d'atteindre 50% de production bio, labels écologiques de qualité ou issue de circuit-court dans la restauration collective d'ici 2022 fixera également un cap qui contribuera à la transition écologique de notre</p>	<p>Réponse personnalisée : Nous sommes dans le même cadre que celui abordé dans la réponse précédente ; notre projet tendant à promouvoir et installer durablement « une agriculture écologique et paysanne pour une alimentation de qualité », nous disposons d'ores et déjà de nombreuses mesures applicables sur une période la plus courte possible pour nous permettre d'atteindre les objectifs ambitieux que nous visons dans cette transformation fondamentale de l'agriculture. Elles se trouvent détaillées dans le livret agriculture disponible ici : https://avenirencommun.fr/livret-agriculture/. Vous connaissez le souci qui est le nôtre d'intégrer dans le cours de nos projets tous les acteurs concernés dans les processus en voie de transformation. Il conviendra donc de trouver, sur ce thème comme sur les autres, la meilleure méthode de consultation et participation précédant les nécessaires décisions que nous devons prendre.</p>	<p>Réponse personnalisée : Nous nous méfions des grandes « messes » de type « Grenelle » dont l'expérience nous montre que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes du fait du poids des lobbys de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de la chimie. Mais nous prendrons des mesures fortes comme l'interdiction des biocides ou l'obligation pour la restauration collective de passer au bio. Nous plafonnerons les aides en fonction de la surface et les limiterons aux exploitations qui engagées dans la préservation de l'environnement. Toutes les surfaces agricoles ne peuvent pas être converties au même rythme (on peut viser à ce que tout le secteur du maraîchage soit converti en 5 ans, mais il faudra plus de temps pour l'arboriculture car il faudra replanter les vergers avec des variétés moins tributaires de pesticides). Mais globalement nous pensons que le maraîchage, les prairies et une grande partie des grandes cultures devraient pouvoir être convertis rapidement avec un objectif de passage au bio en 10</p>

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
10	Résorber la pollution des milieux naturels et rivières par le plomb	Reprise de la réponse type proposée : Imposer le remplacement des munitions au plomb puisque cela est techniquement possible et financièrement sans impact pour les pratiquants.	Mauvaise réponse : D'attendre que tous les pays européens aient interdit le plomb dans les cartouches puisque pour le moment seuls le Danemark, la Finlande, la Belgique -Flandre-, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède l'ont décidé.	Reprise de la réponse type proposée : Imposer le remplacement des munitions au plomb puisque cela est techniquement possible et financièrement sans impact pour les pratiquants.	Reprise de la réponse type proposée : Nous souhaitons étendre l'interdiction des munitions qui contiennent du plomb à l'ensemble du territoire et pas seulement dans les zones humides.	Reprise de la réponse type proposée : Imposer le remplacement des munitions au plomb puisque cela est techniquement possible et financièrement sans impact pour les pratiquants.	Réponse type complétée : Imposer le remplacement des munitions au plomb puisque cela est techniquement possible et financièrement sans impact pour les pratiquants. On pourrait rajouter l'obligation pour les chasseurs de ramasser les douilles en plastique, par exemple par un système de consigne ou en ne délivrant de nouvelles cartouches qu'en échange des douilles usagées.
11	Évaluer correctement l'impact des pesticides	Réponse personnalisée : Je suis extrêmement préoccupé par le sujet des perturbateurs endocriniens. Ces substances sont réputées générer des maladies et anomalies comme des cancers hormono-dépendants, du diabète, des troubles de la fertilité, des problèmes cardiovasculaires. Or les statistiques des Affectations de Longue Durée (ALD) sont alarmantes. Nous sommes passés de 3,7 millions de personnes en ALD en 1994 à 9,9 millions en 2014. Toujours en 2014, les principales ALD étaient les maladies cardiovasculaires (3,3 millions), les cancers (2 million), le diabète (2,4 millions contre 1,6 millions en 2008, + 50% en 6 ans) et les affections psychiatriques de longue durée. Il est temps de réagir et d'allier prévention plus claire et réglementation plus ferme. Je propose notamment de • Dispenser des cours de santé/bien être au collège et sensibiliser aux méfaits de la malbouffe, notamment auprès des populations les plus vulnérables. • Lancer des campagnes de prévention claires qui informent les Français des dangers en matière alimentaire (lutte contre l'obésité...), en matière de médication (renforcer notamment la pharmacovigilance), dans les gestes de tous les jours (élimination des matériaux toxiques dans les produits de beauté et de ménage...), dans les conduites à risques (tabac, alcool, drogue...). • Promouvoir le principe de qualité-sécurité afin d'élever le niveau des productions européennes vers ce qui se fait de mieux, et non de tout tirer vers le bas. • Lutter efficacement contre les zones atypiques où les antennes relais émettent des ondes électromagnétiques bien supérieures à la moyenne en permettant aux maires ou aux citoyens d'exercer un contrôle accru sur toute nouvelle implantation d'antenne-relais sur le territoire de la commune. • Interdire l'implantation d'antennes-relais à proximité immédiate des lieux hébergeant des personnes fragiles, notamment les écoles. • Créer des comités d'experts	Mauvaise réponse : De laisser cette responsabilité aux responsables techniques de l'ANSES et de l'EFSA ?	Réponse type complétée : Intervenir tant à l'échelle nationale (parlementaires / ANSES) qu'européenne (parlementaires / EFSA), afin que les pratiques scientifiques académiques efficaces existantes soient mises en œuvre par l'OCDE pour l'évaluation des risques des produits phytopharmaceutiques et que les travaux des sciences académiques soient systématiquement pris en compte dans l'évaluation des risques	Réponse personnalisée : Il faut donner des moyens à la recherche appliquée de pouvoir faire des évaluations indépendantes, rendre plus transparente la rémunération des experts, assurer la publicité des résultats, et mettre au point des solutions alternatives pour les utilisateurs. Nous interviendrons en outre avec fermeté au niveau européen pour revoir totalement les méthodes d'évaluation des produits.	Réponse type complétée : Intervenir tant à l'échelle nationale (parlementaires / ANSES) qu'européenne (parlementaires / EFSA), afin que les pratiques scientifiques académiques efficaces existantes soient mises en œuvre par l'OCDE pour l'évaluation des risques des produits phytopharmaceutiques et que les travaux des sciences académiques soient systématiquement pris en compte dans l'évaluation des risques	Réponse type complétée : Intervenir tant à l'échelle nationale (parlementaires / ANSES) qu'européenne (parlementaires / EFSA), afin que les pratiques scientifiques académiques efficaces existantes soient mises en œuvre par l'OCDE pour l'évaluation des risques des produits phytopharmaceutiques et que les travaux des sciences académiques soient systématiquement pris en compte dans l'évaluation des risques

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
		indépendants pour conseiller au gouvernement les mesures à prendre vis-à-vis des ondes électromagnétiques des téléphones portables et développer plus intensément la prévention par l'usage des kits mains libres.					
12	Revenir sur les dernières autorisations les plus dommageables à la biodiversité	Reprise de la réponse type proposée : Revenir sur ces décisions	Réponse personnalisée : Les dossiers évoqués ne peuvent faire l'objet d'une réponse unique car les cas sont différents et appellent un traitement différent. Chacun de ces cas fera l'objet d'une nouvelle analyse et les réponses seront modifiées si besoin, mais sans dogmatisme, c'est-à-dire en analysant simultanément les enjeux environnementaux et économiques. Si les réponses étaient simples, d'autres les auraient déjà apportées.	Reprise de la réponse type proposée : Revenir sur ces décisions.	Réponse personnalisée : Les autorisations sont délivrées au regard de l'état de la législation au moment où elles sont accordées. Si des contestations existent, elles doivent être tranchées par la justice, qu'elle soit française ou européenne	Réponse type complétée : Revenir sur ces décisions lorsque la preuve est apportée de leur nocivité ou de leur inutilité. A titre d'exemple, nous arrêterons le projet de Notre Dame des Landes.	Réponse personnalisée : Les grands projets publics d'aménagement inutiles (dont l'aéroport de Notre-Dame des Landes et tous ceux que vous citez) seront abandonnés.
Suspendre les prélèvements sur les espèces en mauvais état de conservation et développer les plans nationaux							
13	Retirer les oiseaux en mauvais état de conservation des espèces chassables	Réponse personnalisée : Je veux protéger au mieux les espèces en voie de disparition	Reprise de la réponse type proposée : De retirer de la liste des espèces chassables toutes les espèces d'oiseaux et de mammifères en mauvais état de conservation ou instaurer une suspension provisoire de leur chasse par des moratoires prévus par les articles L 424-1 et R 424-14 du code de l'environnement.	Reprise de la réponse type proposée : Retirer de la liste des espèces chassables toutes les espèces d'oiseaux et de mammifères en mauvais état de conservation ou instaurer une suspension provisoire de leur chasse par des moratoires prévus par les articles L 424-1 et R 424-14 du code de l'environnement.	Réponse personnalisée : Nous demanderons au Ministre en charge de l'environnement d'étudier la signature d'un arrêté modifiant la liste des espèces gibiers en y retirant toutes les espèces en mauvais état de conservation.	Reprise de la réponse type proposée : Retirer de la liste des espèces chassables toutes les espèces d'oiseaux et de mammifères en mauvais état de conservation ou instaurer une suspension provisoire de leur chasse par des moratoires prévus par les articles L 424-1 et R 424-14 du code de l'environnement.	Réponse personnalisée : Sur la base des documents scientifiques suivants (Birlife international, liste rouge européenne UICN 2016 et Atlas des Oiseaux de France, 2016), il s'avère que 41 des 63 espèces d'oiseaux chassables en France sont en déclin à l'échelle européenne. Ces espèces feront l'objet d'un moratoire de chasse tant que leur statut ne se sera pas modifié favorablement de manière significative.
14	Mettre fin aux chasses non sélectives	Réponse personnalisée : Je ferai respecter scrupuleusement la loi : les espèces protégées n'ont pas être chassées	Reprise de la réponse type proposée : De faire interdire le piégeage non sélectif.	Reprise de la réponse type proposée : Faire interdire le piégeage non sélectif.	Réponse personnalisée : Certains modes de chasse ne sont pas sélectifs et permettent (intentionnellement ou non) de chasser des espèces protégées. Ces modes de chasse sont en général interdits par la Directive oiseaux mais les contrôles de ces interdictions sont tout à fait insuffisants, nous les renforcerons.	Réponse personnalisée : Demander aux Préfets de Régions d'organiser des tables rondes entre les chasseurs et les écologistes pour en parler car c'est juste un malentendu et il suffit de se parler.	Reprise de la réponse type proposée : Faire interdire le piégeage non sélectif.
15	Restreindre la pratique de la chasse la nuit et le dimanche	Réponse personnalisée : Il faut renforcer l'information lors de la tenue de battues dans les communes	Réponse personnalisée : Je pense qu'une approche « brutale » sera inefficace car rejetée, quitte à le faire au mépris de la loi, ce qui ne fera que cristalliser les désaccords. Une concertation visant à expliquer et à trouver un terrain d'entente sera privilégiée.	Reprise de la réponse type proposée : Instaurer une journée sans chasse pour permettre à chacun de profiter de la nature en toute sécurité et supprimer la chasse de nuit.	Réponse personnalisée : La chasse de nuit est interdite. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce point. Des dérogations sont accordées pour la chasse du gibier d'eau dans certains départements. Nous demanderons aux Préfets d'organiser des bilans contradictoires sur l'impact de cette pratique de chasse sur les espèces, et après concertation, associant toutes les parties prenantes, ils examineront, sur la base d'éléments objectifs, si ce type de chasse peut être maintenu. La chasse le dimanche est un problème de cohabitation entre des utilisateurs de la nature. Beaucoup de ces problèmes peuvent se résoudre sans une interdiction mais par une modification des comportements et la recherche de compromis au niveau des territoires. Il est donc indispensable que des décisions soient prises sur la base de concertation entre ces utilisateurs.	Réponse type complétée : Instaurer une journée sans chasse pour permettre à chacun de profiter de la nature en toute sécurité et supprimer la chasse de nuit.	Réponse type complétée : Le dimanche sera une journée sans chasse. Plus globalement dans le domaine de l'activité de chasse, nous constatons que la période de chasse est trop longue en France. Quatre mois (du 1er octobre au 31 janvier) sont suffisants. C'est aussi pendant ces mois-là que doivent avoir lieu les opérations éventuelles de régulation d'espèces. La notion d'« espèce nuisible » sera supprimée. Les régulations se feront au cas par cas, avec un dossier scientifique approprié. Et enfin, la police de la chasse (ONCFS) deviendra totalement indépendante des organisations de chasseurs et sera intégrée à l'Agence pour la biodiversité.
16	Évaluer les incidences de la chasse dans les	Sur l'ensemble du territoire, nous voulons conditionner les prélèvements	Reprise de la réponse type proposée : D'intégrer la chasse dans la liste	Reprise de la réponse type proposée : Intégrer la chasse dans la liste	Réponse personnalisée : Il sera demandé à l'ONCFS, en coordination	Réponse personnalisée : La méthode instaurée par certains pays européens	Reprise de la réponse type proposée : Intégrer la chasse dans la liste

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
	espaces naturels protégés au titre de Natura 2000	à l'impact sur le milieu	nationale des activités soumises à une évaluation Natura 2000 (R 414-19 CE).	nationale des activités soumises à une évaluation Natura 2000 (R 414-19 CE).	avec les gestionnaires de zones Natura 2000 et les associations naturalistes et de protection de la nature, d'effectuer une expertise sur ce sujet.	(Espagne, Pays-Bas, Angleterre) nous semble intéressante et respectueuse tant des espèces animales que des espaces protégés.	nationale des activités soumises à une évaluation Natura 2000 (R 414-19 CE).
17	Développer les Plans nationaux d'action	Mauvaise réponse : Oui aux PNA pour la conservation et la restauration des espèces menacées mais il faut éviter la surprolifération de certaines espèces qui pourraient alors les rendre nuisibles.	Réponse personnalisée : D'adapter sa position sur ce sujet en fonction des analyses qui seront portées à sa connaissance ; là encore, il ne veut pas agir pour agir mais le faire lorsque la situation l'exige.	Reprise de la réponse type proposée : Développer les PNA et renforcer les moyens financiers qui leur sont dédiés.	Réponse personnalisée : D'abord, nous effectuerons un bilan des PNA en cours ou échus. Sur la base de ces résultats, nous établirons une programmation de nouveaux PNA en donnant une priorité aux espèces figurant sur la liste rouge. Nous rappelons par ailleurs que la loi pour la reconquête de la biodiversité prévoit la mise en place de plans d'action ou de mesures de protection renforcées pour toutes les espèces menacées classées « en danger critique » ou « en danger » sur la liste rouge mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Par ailleurs, nous mènerons une action volontaire pour la réintroduction concertée d'ours dans les Pyrénées.	Reprise de la réponse type proposée : Développer les PNA et renforcer les moyens financiers qui leur sont dédiés.	Reprise de la réponse type proposée : Développer les PNA et renforcer les moyens financiers qui leur sont dédiés.
18	Organiser l'accueil des animaux issus du trafic sur les principaux points d'entrée du territoire, aéroports et ports	Reprise de la réponse type proposée : Renforcer l'action de la douane pour l'application de la Cites et obliger les principaux points d'entrée concernés, a minima les dix plus gros aéroports, et les ports du Havre et de Marseille, de se doter de structures d'accueil des espèces issues du trafic.	Reprise de la réponse type proposée : De renforcer l'action de la douane pour l'application de la Cites et obliger les principaux points d'entrée concernés, a minima les dix plus gros aéroports, et les ports du Havre et de Marseille, de se doter de structures d'accueil des espèces issues du trafic.	Reprise de la réponse type proposée : Renforcer l'action de la douane pour l'application de la Cites et obliger les principaux points d'entrée concernés, a minima les dix plus gros aéroports, et les ports du Havre et de Marseille, de se doter de structures d'accueil des espèces issues du trafic.	Réponse personnalisée : Il est prioritaire de poursuivre le projet de station d'accueil temporaire des animaux vivants d'espèces sauvages, qui sont saisis afin de disposer de temps pour trouver la solution adéquate pour une destination à long terme lorsque ces animaux sont confisqués. Les solutions utilisant les programmes de reproduction d'espèces menacées doivent être privilégiées. Il sera pris toutes les précautions nécessaires pour que les utilisateurs de la faune à des fins commerciales ne bénéficient pas de retombées de ces saisies. Le transporteur doit être rendu responsable du paiement des frais de garde de ces animaux. Si cela s'avère nécessaire, d'autres points d'entrée pourront être équipés de telles stations. La formation des agents de contrôle (douanes, police, gendarmerie...) devra être renforcée tant sur les aspects de détection des fraudes que sur la conduite à tenir en cas de saisie. Par ailleurs, nous veillerons à la mise en œuvre rigoureuse du plan d'action de l'Union européenne de lutte contre le commerce illégal de faune et de flore sauvage, afin de faire respecter les règles existantes et renforcer le partenariat mondial entre les pays d'origine / de transit / de destination. Enfin nous renforcerons notre soutien à la mise en œuvre d'actions notamment en Afrique et en Asie pour lutter contre le braconnage, le trafic et la demande de produits illégaux d'espèces sauvages.	Reprise de la réponse type proposée : Renforcer l'action de la douane pour l'application de la Cites et obliger les principaux points d'entrée concernés, a minima les dix plus gros aéroports, et les ports du Havre et de Marseille, de se doter de structures d'accueil des espèces issues du trafic.	Reprise de la réponse type proposée : Renforcer l'action de la douane pour l'application de la Cites et obliger les principaux points d'entrée concernés, a minima les dix plus gros aéroports, et les ports du Havre et de Marseille, de se doter de structures d'accueil des espèces issues du trafic.

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
	Mobiliser et réorienter les finances publiques						
19	Mettre fin aux subventions néfastes à la biodiversité et conditionner les aides de l'État à la prise en compte des enjeux écologiques	Réponse personnalisée : Je veux lutter contre l'artificialisation des sols et préserver les terres naturelles et : Alléger la fiscalité sur les terres non-bâties. Avec une rentabilité inférieure sur les terrains non-bâties et une taxation identique, les propriétaires sont aujourd'hui encouragés à construire et artificialiser les sols. Augmenter la Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et reverser le produit fiscal aux départements afin de limiter l'extension des grandes surfaces et centres commerciaux au détriment des terres naturelles. Rétablir des autorisations pour la création de surfaces commerciales supérieures à 300 m2 dont la multiplication détruit les commerces de proximité (a fortiori dans les villages)	Réponse personnalisée : Je veux avoir une approche différenciée et au cas par cas sur ces sujets. Ma ligne directrice est simple : agir pour l'environnement lorsque le danger est avéré ou probable.	Reprise de la réponse type proposée : Réactiver l'écotaxe poids lourds, revoir les aides à la construction du neuf sur du foncier agricole ou naturel, néfastes à l'environnement, moduler le taux de la taxe d'aménagement au profit des activités sobres en consommation d'espace et supprimer l'exonération pour celles à fort impact, revoir les aides à l'agriculture intensive, à la surexploitation de la mer et des stocks halieutiques, relever les redevances insuffisantes pour exploiter le domaine public et la ressource en eau, influencer positivement la PAC à l'occasion de la prochaine réforme.	Réponse personnalisée : La Cour des Comptes s'est récemment penchée sur les dispositifs fiscaux ayant un impact sur l'environnement et a conclu, d'une part, que l'accumulation de dispositifs existant était incohérente et inefficace, et d'autre part, que « les dépenses défavorables au développement durable occupent un poids désormais supérieur à celui des dépenses favorables à l'environnement ». C'est pour cela que, par exemple, nous voulons convertir les contrats de plan en contrats de développement durable des territoires, où la question de l'empreinte sera absolument centrale.	Réponse personnalisée : Un train de mesures fortes est prévu dans le cadre de la planification écologique, en particulier : • La modulation de l'accès aux moyens publics (aides et subventions, accès au crédit) en fonction du respect de critères de responsabilité sociale et environnementale ; • La suppression des exemptions et niches fiscales nocives pour les enjeux climatiques et plus largement environnementaux • L'introduction d'une fiscalité pour faire disparaître des produits nocifs pour la santé environnementale ou pour l'environnement : taxes sur les herbicides et pesticides de synthèse, contribution carbone sur le transport des marchandises et taxe kilométrique aux frontières de la France.	Réponse personnalisée : Plutôt qu'une taxe poids lourds, il faut développer le transport par voie ferrée et fluviale. La PAC doit être complètement revue avec pour axes principaux la production d'une alimentation de qualité, disponible localement, non-polluante, la création d'emplois et la re-vivification des zones rurales. Dans ce sens, nous sommes dans une démarche plus volontariste que « la révision des aides » que vous proposez. De même pour les constructions sur du foncier agricole ou naturel : l'artificialisation des terres doit cesser totalement à l'exception de projets de réelle nécessité publique et sans alternative sur des terrains déjà artificialisés. Ce qui implique de revoir complètement les règles d'aménagement du territoire. De plus les terres agricoles doivent rester avec les paysans et ne pas être accaparées par des investisseurs. Nous ne pouvons pas continuer à perdre l'équivalent d'un département tous les 10 ans - nous pensons que c'est à l'État français d'agir immédiatement. Cela est tout à fait possible en protégeant les terres agricoles, en changeant les règles d'urbanisme...
20	Taxer les prélèvements des ressources et les affecter à la protection de la biodiversité	Réponse personnalisée : Nous sommes davantage en faveur d'une incitative et non punitive	Reprise de la réponse type proposée : De dégager les moyens nécessaires en réaffectant tout ou partie des taxes existantes, voire à en créer ponctuellement selon le principe destructeur/payeur.	Réponse personnalisée : Il faut de manière générale basculer la fiscalité qui pèse aujourd'hui sur le travail vers les activités polluantes ou impactant la biodiversité. L'idée est de proposer une transition sans fiscalité additionnelle tout réorientant notre modèle économique aujourd'hui prédateur envers le patrimoine naturelle.	Réponse personnalisée : La création de taxes n'est pas toujours la meilleure solution car cela permet à ceux qui ont les moyens de participer à la surexploitation des ressources. Nous préférons privilégier une juste rémunération à la collectivité de l'utilisation des ressources naturelles patrimoniales et une rémunération, par les bénéficiaires, de ceux qui assurent la conservation des services des écosystèmes, comme ce que nous prévoyons pour les agriculteurs.	Reprise de la réponse type proposée : Dégager les moyens nécessaires en réaffectant tout ou partie des taxes existantes, voire à en créer ponctuellement selon le principe destructeur/payeur.	Réponse personnalisée : Nous sommes opposés au prétendu « principe » destructeur/payeur. In fine, ce sont toujours les consommateurs ou les usagers qui paient. De plus la protection de l'environnement ne doit pas dépendre du revenu plus ou moins important d'une taxe.
21	Mettre en place une fiscalité au profit de la biodiversité	Reprise de la réponse type proposée : Engager une réforme de la fiscalité sur le patrimoine naturel, prenant exemple sur la fiscalité sur le patrimoine culturel, pour soutenir et encourager les détenteurs d'espaces naturels et de biodiversité à les conserver et à les entretenir. Créer une incitation fiscale pour encourager la création d'obligations réelles environnementales prévues par la loi pour la reconquête de la biodiversité de juillet 2016.	Reprise de la réponse type proposée : D'engager une réforme de la fiscalité sur le patrimoine naturel, prenant exemple sur la fiscalité sur le patrimoine culturel, pour soutenir et encourager les détenteurs d'espaces naturels et de biodiversité à les conserver et à les entretenir. Créer une incitation fiscale pour encourager la création d'obligations réelles environnementales prévues par la loi pour la reconquête de la biodiversité de juillet 2016.	Reprise de la réponse type proposée : Engager une réforme de la fiscalité sur le patrimoine naturel, prenant exemple sur la fiscalité sur le patrimoine culturel, pour soutenir et encourager les détenteurs d'espaces naturels et de biodiversité à les conserver et à les entretenir. Créer une incitation fiscale pour encourager la création d'obligations réelles environnementales prévues par la loi pour la reconquête de la biodiversité de juillet 2016.	Réponse personnalisée : Notre action en la matière suivra deux principes : d'une part garantir la cohérence de nos dispositifs fiscaux ayant un impact sur l'environnement, en s'assurant que les mesures favorables ne sont pas obstruées par des mesures contraires, et d'autre part, garantir le respect du principe pollueur-payeur qui est dans notre constitution.	Réponse personnalisée : Nous réviserons les réglementations afin de renforcer les normes existantes quant aux critères écologiques et de santé environnementale et en créerons de nouvelles si nécessaire.	Réponse personnalisée : Ce n'est pas à la collectivité de prendre en charge les frais des propriétaires privés de patrimoine naturel. Les détenteurs d'espaces naturels qui refusent de les maintenir seront expropriés. Les petits propriétaires forestiers devront se regrouper par massif forestier car les espaces naturels ne connaissent pas le cadastre !
22	Organiser la prise en charge des dégâts causés par la faune protégée	Reprise de la réponse type proposée : Mettre en place les conditions d'une prise en charge des éventuels dégâts, après vérification, par les assurances, comme c'est le cas pour les événements climatiques.	Reprise de la réponse type proposée : De mettre en place les conditions d'une prise en charge des éventuels dégâts, après vérification, par les assurances, comme c'est le cas pour les événements climatiques.	Reprise de la réponse type proposée : Mettre en place les conditions d'une prise en charge des éventuels dégâts, après vérification, par les assurances, comme c'est le cas pour les événements climatiques.	Réponse personnalisée : Les dégâts occasionnés par la faune protégée doivent être pris en compte comme un élément du coût de production dans un espace naturel et n'ont pas vocation à être indemnisés (comme la foudre, les épidémies, les éboulements, ...) sauf	Reprise de la réponse type proposée : Mettre en place les conditions d'une prise en charge des éventuels dégâts, après vérification, par les assurances, comme c'est le cas pour les événements climatiques.	Réponse personnalisée : Outre la question des assurances, la cohabitation entre les prédateurs et l'élevage ne peut être entreprise sans revoir le modèle d'élevage et « d'aménagement » de la montagne priorisant le tourisme et le ski : mettre

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
					catastrophes naturelles. Cependant des exceptions peuvent être faites lorsque ces dégâts sont liés à l'impact de l'homme (agrainage des sangliers par exemple), relèvent de choix absurdes (installation d'une pisciculture à proximité d'une colonie de cormorans), d'une modification liée à l'activité humaine (assèchement d'une zone humide) ou de l'apparition d'une espèce (loup). Dans certains cas sensibles, il pourra être envisagé de financer des moyens de protection. Nous veillerons à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la meilleure cohabitation possible avec les grands carnivores.		fin au surpâturage, favoriser les petits troupeaux, les systèmes de protection, et surtout favoriser l'emploi. On parle des éleveurs et on oublie les bergers, véritables prolétaires de la montagne : ils doivent bénéficier de CDI, de formation, d'horaires et de conditions de travail leur permettant de gérer les grands prédateurs. Un tout petit peu de l'argent de la PAC perdu pour défendre les intérêts des grands céréaliers permettrait de faire une autre politique de l'élevage, créerait des emplois, et permettrait de concilier élevage et nécessité de développer les populations de grands prédateurs.
23	Soutenir les associations au-delà de la gestion de projets publics	Reprise de la réponse type proposée : Considérer les associations au-delà de leur capacité à mener à bien des projets, comme des leviers pour mobiliser la société sur des sujets d'intérêt général, en finançant aussi la vie associative (gouvernance, démocratie participative, formation des bénévoles, soutien à des projets innovants...).	Réponse personnalisée : Je considère à la fois que le monde associatif doit continuer à s'emparer de sujets laissés-pour-compte et qu'il doit être soutenu pour cela, et qu'il doit évoluer vers une plus grande efficacité et démontrer son utilité économique et sociale. En ce sens je soutiens le développement des Contrats à Impact Social et, plus généralement les démarches d'évaluation de l'efficacité de actions associatives, ce qui renforce la bonne utilisation des fonds publics que les associations reçoivent, que ce soit en direct (subvention) ou de manière indirecte (reçus fiscaux).	Reprise de la réponse type proposée : Considérer les associations au-delà de leur capacité à mener à bien des projets, comme des leviers pour mobiliser la société sur des sujets d'intérêt général, en finançant aussi la vie associative (gouvernance, démocratie participative, formation des bénévoles, soutien à des projets innovants...).	Réponse personnalisée : Les associations ont un rôle irremplaçable non seulement en matière d'éducation du public mais aussi d'actions de conservation et de gestion. Elles doivent pouvoir bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien financier de l'État. Il nous semble judicieux que ce soutien ait une part de proportionnalité liée à l'importance des activités des bénévoles.	Réponse personnalisée : Nous considérons le secteur associatif comme l'une des trames indispensables du tissu économique et social. Rappelons que près de 50% des ressources des associations sont d'origine publique (Etat, collectivités territoriales et organismes sociaux). Il n'est donc pas question de financer également l'ensemble des 1 300 000 associations qui existent sur le territoire national. Nous accorderons en priorité une attention particulière aux associations reconnues d'utilité publique dont l'action présente un intérêt général pour les citoyens et le pays.	Réponse personnalisée : On ne peut pas continuer à dire d'un côté que les associations sont indispensables et à les solliciter pour participer à des projets ou à des multiples commissions préfectorales ou nationales et de l'autre côté à les asphyxier financièrement les rendant ainsi dépendantes politiquement. Nous proposons pour sortir de cette impasse dangereuse pour la démocratie et d'assurer aux associations reconnues d'utilité publique un droit obligatoire à un financement public annuel (par exemple lié à leur représentativité en nombre d'adhérents) dont le montant fera l'objet d'un accord négocié. Elles auront ainsi les moyens d'agir en restant libres et indépendantes. C'est favoriser un contre-pouvoir sociétal indispensable à une bonne gestion collective.
24	Faciliter la collecte de fonds privés	Réponse personnalisée : Je souhaite garantir le financement des associations de protection des animaux, adapter la loi de 1901 aux nouvelles problématiques des associations : diminuer les charges des associations et alléger les responsabilités juridiques de leurs présidents, mettre à disposition des associations bénévoles des locaux et faciliter les démarches administratives : 0 paperasse pour les bénévoles associatifs.	Réponse personnalisée : Je souhaite le maintien en l'état du paysage fiscal des associations, tout en renforçant les contrôles relatifs à leur efficacité sociale. Le service rendu justifiant le statut fiscal doit en effet être réel.	Réponse personnalisée : J'augmenterai les subventions aux mouvements associatifs et d'éducation populaire.	Réponse personnalisée : Nous souhaitons encourager le mécénat : les avantages fiscaux seront conservés sur la durée du quinquennat.	Réponse personnalisée : Cette question contient en elle-même une partie de la réponse, car elle reconnaît explicitement l'aide apportée aux associations (hors subventions) par le biais des déductions fiscales sur les dons existantes. Porter ces déductions fiscales à un taux supérieur sans examen préalable de leur pertinence et de leur faisabilité constituerait une pure promesse électorale gratuite, ce que « la France insoumise » et son candidat Jean-Luc Mélenchon refuse absolument. Comme dans le champ culturel, il nous semble que la priorité est d'abord le renforcement des moyens publics directs aux associations.	Réponse personnalisée : Nous sommes dans la situation actuelle et à titre dérogatoire par rapport à notre position générale sur les allègements fiscaux favorables au maintien de la déduction à 66 % assortie d'un contrôle citoyen régulier de l'utilisation des fonds récoltés. Cette position se justifie par les éléments suivants 1. Le monde associatif est une réalité très hétérogène à la fois dans la taille des associations et dans leurs objectifs. Certaines ont un fonctionnement problématique, y compris dans les conditions de travail de leurs salariés. 2. Nous sommes dans le principe opposés aux exonérations fiscales qui écrètent le seul impôt progressif (l'impôt sur le revenu) ou bien un ISF déjà très insuffisant. 3. Mais il faut reconnaître le rôle joué dans le monde tel qu'il est par les associations. 4. Nous sommes opposés à ce que des missions pérennes de l'État ou de la sécurité sociale soient assurées par des associations 5. Par contre, notre conception de la société future repose

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
							sur l'initiative collective, dont des associations non-bureaucratiques et réellement à but non lucratif peuvent être un des vecteurs. C'est pourquoi, compte tenu de tous ces éléments, nous sommes dans la situation actuelle favorable au maintien de la déduction à 66% assortie d'un contrôle citoyen de l'utilisation des fonds récoltés.
Développer la connaissance et accompagner les changements de comportements et notre rapport au vivant							
25	Développer l'éducation à la nature	Reprise de la réponse type proposée : Généraliser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable pour tous, partout et tout au long de la vie et soutenir ces actions dans le cadre de la transition écologique.	Reprise de la réponse type proposée : De généraliser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable pour tous, partout et tout au long de la vie et soutenir ces actions dans le cadre de la transition écologique.	Réponse personnalisée : Notre époque est caractérisée par une déconnexion (des enfants comme des adultes) avec la Nature. Difficile de protéger une Nature que l'on met de plus en plus à distance. L'éducation à l'environnement est donc un enjeu prioritaire et doit être orienté prioritairement vers cette nécessaire reconnexion entre le vivant qui nous entoure.	Réponse personnalisée : L'éducation à la nature et à la faune sauvage doit être une partie de la formation des enseignants. Il faut encourager les partenariats des associations avec l'école et l'ensemble des structures éducatives (centre aérés, classes de neige...). Les pratiquants des activités de pleine nature (escalade, voile, canoë kayak, randonnée, spéléologie, cyclotourisme, ...) doivent pouvoir bénéficier d'activités annexes liées à la découverte de la nature.	Reprise de la réponse type proposée : Généraliser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable pour tous, partout et tout au long de la vie et soutenir ces actions dans le cadre de la transition écologique.	Reprise de la réponse type proposée : Généraliser l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable pour tous, partout et tout au long de la vie et soutenir ces actions dans le cadre de la transition écologique.
26	Développer la connaissance naturaliste sur tout le territoire national	Reprise de la réponse type proposée : Dégager les budgets supplémentaires nécessaires, soit a minima 17 M€ par an sans compter les outre-mers (2), pour une politique ambitieuse de développement de la connaissance.	Réponse personnalisée : L'Etat ne doit pas se substituer au travail formidable déployé par tous ces bénévoles. D'abord, parce qu'il ne le peut pas financièrement, ensuite parce qu'il ne saurait réaliser ces travaux d'intérêt général avec la même efficacité. Nous devons donc poursuivre la coopération alliant l'énergie des bénévoles et les services de l'Etat avec ce double objectif : optimisation des fonds publics alloués et efficacité dans la réalisation des travaux de connaissance naturaliste.	Reprise de la réponse type proposée : Dégager les budgets supplémentaires nécessaires, soit a minima 17 M€ par an sans compter les outre-mers (2), pour une politique ambitieuse de développement de la connaissance.	Réponse personnalisée : Il faudra faire respecter la disposition de la loi biodiversité qui prévoit que les maîtres d'ouvrage versent à l'inventaire du patrimoine naturel les données brutes de biodiversité, libres de droit, récoltées lors des études d'impact des plans, programmes et projets.	Réponse personnalisée : Cette question demande là aussi inventaire et concertation avant que de prendre quelque mesure que ce soit pour aller dans le sens de votre demande. Nul doute qu'un gouvernement fondé sur un programme écologique et social mettant en avant le « vivre ensemble » et la protection de la nature saura dans un premier temps examiner les demandes allant dans le sens d'une préservation de l'environnement et de la vie puis prendre les décisions les mieux adaptées à chaque situation évoquée.	Réponse personnalisée : Le déficit marqué de connaissance sur les écosystèmes empêche que toute politique de préservation de la biodiversité soit efficace. Nous proposons que cette politique soit confiée aux régions avec obligation d'investissement annuel d'au moins 2 millions d'euros par région. Ce chiffre n'est pas hasardeux, il est le résultat d'expertises qui nous remontent du terrain.
27	Étendre à l'animal sauvage même non captif la notion de sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux	Reprise de la réponse type proposée : Consacrer juridiquement la sensibilité de l'animal sauvage au même titre que l'animal domestique, celle du renard comme celle du chien, celle du serin cini comme celle du canari et réprimer les sévices graves et les actes de cruauté dont ils sont victimes.	Reprise de la réponse type proposée : De consacrer juridiquement la sensibilité de l'animal sauvage au même titre que l'animal domestique, celle du renard comme celle du chien, celle du serin cini comme celle du canari et réprimer les sévices graves et les actes de cruauté dont ils sont victimes.	Reprise de la réponse type proposée : Consacrer juridiquement la sensibilité de l'animal sauvage au même titre que l'animal domestique, celle du renard comme celle du chien, celle du serin cini comme celle du canari et réprimer les sévices graves et les actes de cruauté dont ils sont victimes.	Réponse personnalisée : La demande sociale pour agir contre la cruauté envers les animaux est forte : nous expertiserons les actions concrètes (par exemple de sensibilisation, formation...) à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre de tels agissements.	Réponse personnalisée : Nous sommes d'accord avec cette proposition car elle relève simplement du sens commun. Il convient cependant, au-delà d'une législation adaptée, de prévoir les modalités d'un contrôle plus difficile à mettre en œuvre que dans le cas des autres animaux.	Reprise de la réponse type proposée : Consacrer juridiquement la sensibilité de l'animal sauvage au même titre que l'animal domestique, celle du renard comme celle du chien, celle du serin cini comme celle du canari et réprimer les sévices graves et les actes de cruauté dont ils sont victimes.
28	Limiter la taille des élevages hors sols	Reprise de la réponse type proposée : Limiter la taille des élevages industriels, renforcer leurs contrôles et obliger à la traçabilité des produits avec un signe de reconnaissance afin de permettre aux Français de se détourner de ce genre de produits non éthiques.	Reprise de la réponse type proposée : De limiter la taille des élevages industriels, renforcer leurs contrôles et obliger à la traçabilité des produits avec un signe de reconnaissance afin de permettre aux Français de se détourner de ce genre de produits non éthiques.	Reprise de la réponse type proposée : Limiter la taille des élevages industriels, renforcer leurs contrôles et obliger à la traçabilité des produits avec un signe de reconnaissance afin de permettre aux Français de se détourner de ce genre de produits non éthiques.	Réponse personnalisée : C'est une question de mise en œuvre de nos règles de protection environnementale. Ces élevages ont des impacts sur la biodiversité : ils doivent satisfaire pleinement au principe « éviter-réduire-compenser » et obtenir les autorisations nécessaires. Nous sommes par ailleurs sensibles à la cause animale et notre plan de transformation agricole permettra de financer des bâtiments plus modernes et donc d'améliorer le bien-être des animaux.	Réponse personnalisée : Nous mettrons en œuvre un plan national visant à accompagner l'ensemble des agriculteurs dans la transition écologique de l'agriculture. En relation avec la problématique que vous exposez, sachez que nous interdirons purement et simplement les projets de fermes-usines. Nous redéfinirons également les normes d'élevage (densité, aire de pâturage) en vue du respect de la condition de vie des animaux d'élevage. Nous améliorerons également et appliquerons effectivement la réglementation sur les conditions d'abattage afin de limiter au maximum la souffrance animale.	Réponse personnalisée : Nous prônons l'interdiction pure et simple des fermes-usines et des élevages hors-sol. Nous prévoyons donc un plan de restructuration et de désintensification de l'élevage pour aider les éleveurs à évoluer vers des productions au pâturage (bovins, ovins, caprins) et en plein-air avec lien au sol (porcs, volailles). Nous défendons un type d'élevage autonome sur toute la vie des animaux et dans lequel les besoins physiologiques des animaux sont satisfaits.
29	Interdire la chasse des	Reprise de la réponse type proposée :	Reprise de la réponse type proposée :	Reprise de la réponse type proposée :	Réponse personnalisée : D'une façon	Reprise de la réponse type proposée :	Reprise de la réponse type proposée :

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
	mammifères en période de dépendance des jeunes	Mettre fin à la pratique de la chasse des mammifères dont les jeunes sont en période de dépendance.	De mettre fin à la pratique de la chasse des mammifères dont les jeunes sont en période de dépendance.	Mettre fin à la pratique de la chasse des mammifères dont les jeunes sont en période de dépendance.	plus générale, il est fondamental que les dates de chasse soient fixées en dehors des périodes de fragilité particulière des espèces. La composition des CDCFS sera revue pour y accroître la participation de scientifiques et de naturalistes.	Mettre fin à la pratique de la chasse des mammifères dont les jeunes sont en période de dépendance.	Mettre fin à la pratique de la chasse des mammifères dont les jeunes sont en période de dépendance.
30	Développer la recherche action pour gérer les épizooties	Reprise de la réponse type proposée : Encourager la recherche et les expertises de l'Anses pour la mise en œuvre de solutions pérennes, dont la vaccination, comme ce fut le cas pour éradiquer la rage en moins de deux ans grâce à la vaccination des renards.	Reprise de la réponse type proposée : D'encourager la recherche et les expertises de l'Anses pour la mise en œuvre de solutions pérennes, dont la vaccination, comme ce fut le cas pour éradiquer la rage en moins de deux ans grâce à la vaccination des renards.	Reprise de la réponse type proposée : Encourager la recherche et les expertises de l'Anses pour la mise en œuvre de solutions pérennes, dont la vaccination, comme ce fut le cas pour éradiquer la rage en moins de deux ans grâce à la vaccination des renards.	Réponse personnalisée : Nous encouragerons les recherches et les expertises pour ce type d'épidémies.	Réponse personnalisée : Encourager les recherches et les expertises pour ce type d'épidémies semble en effet nécessaire, mais il convient cependant, après examen scientifique indépendant, d'appliquer le principe de précaution dès lors que la vie humaine est en danger.	Reprise de la réponse type proposée : Encourager la recherche et les expertises de l'Anses pour la mise en œuvre de solutions pérennes, dont la vaccination, comme ce fut le cas pour éradiquer la rage en moins de deux ans grâce à la vaccination des renards.
Adapter l'administration française, réformer la gouvernance de la biodiversité et renforcer sa professionnalisation							
31	Permettre à l'Agence française pour la biodiversité d'atteindre ses objectifs	Reprise de la réponse type proposée : Intégrer l'ONCFS et l'ONF à l'AFB, développer un réseau d'agences régionales sur tout le territoire en association État/collectivités, et dégager les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement par une taxation sur les prélèvements (chasse, pêche, granulats, sports de nature...)	Réponse personnalisée : La mutualisation des approches et des moyens des différentes agences me paraît être un pré-requis avant tout nouveau déploiement. Une fois ce regroupement opéré, il conviendra d'évaluer l'efficacité locale des dispositifs et de les étendre sous la houlette des régions si besoin.	Reprise de la réponse type proposée : Intégrer l'ONCFS et l'ONF à l'AFB, développer un réseau d'agences régionales sur tout le territoire en association État/collectivités, et dégager les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement par une taxation sur les prélèvements (chasse, pêche, granulats, sports de nature...)	Réponse personnalisée : Les moyens humains et financiers de l'agence – au regard de ses besoins - doivent faire l'objet d'une évaluation annuelle. Par ailleurs, il conviendra de développer les synergies entre l'AFB et d'autres structures – telles que l'ONCFS – pour que l'Agence renforce ses compétences dans le domaine de la biodiversité terrestre. Même si les missions de l'État restent du ressort du budget de l'État, dans un contexte budgétaire contraint pour les finances publiques, renforcer les coopérations entre tous les acteurs – notamment par le biais des agences régionales de la biodiversité prévues par la loi, est une source d'efficacité renforcée.	Réponse hors sujet : La charte de l'environnement, intégrée en 2005 dans le bloc de constitutionnalité, a affirmé trois principes : prévention, précaution et pollueur-payeur. Ces principes ayant été affaiblis ces dernières années (avec par exemple le système de compensation introduit par la loi Biodiversité de 2016 que vous citez par ailleurs), la règle verte installée au cœur de toute l'action de préservation de la biodiversité sera inscrite dans la Constitution. Elle permettra en particulier d'interdire des destructions et de refuser l'appropriation des écosystèmes et consacra définitivement la priorité de l'intérêt écologique sur l'intérêt économique. Dans le cadre de la création d'un commissariat à la planification écologique, les divers aspects de votre préoccupation seront alors pris en compte.	Reprise de la réponse type proposée : Intégrer l'ONCFS et l'ONF à l'AFB, développer un réseau d'agences régionales sur tout le territoire en association État/collectivités, et dégager les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement par une taxation sur les prélèvements (chasse, pêche, granulats, sports de nature...)
32	Finaliser et suivre les indicateurs de la SNB	Reprise de la réponse type proposée : Finaliser la Stratégie nationale pour la biodiversité en faisant quantifier les objectifs, en leur affectant des indicateurs, et en déployant les moyens de les atteindre avant 2020	Reprise de la réponse type proposée : De finaliser la Stratégie nationale pour la biodiversité en faisant quantifier les objectifs, en leur affectant des indicateurs, et en déployant les moyens de les atteindre avant 2020.	Reprise de la réponse type proposée : Finaliser la Stratégie nationale pour la biodiversité en faisant quantifier les objectifs, en leur affectant des indicateurs, et en déployant les moyens de les atteindre avant 2020	Réponse personnalisée : Il s'agira d'une des missions du Comité National de la Biodiversité.	Réponse personnalisée : Le seul engagement politique et pratique pour la biodiversité détaillé en partie dans l'item précédent suffit à nous positionner comme les acteurs majeurs d'un véritable changement en profondeur des méthodes et contrôles nécessaires à la restauration, certes partielle mais volontariste, de la biodiversité.	Reprise de la réponse type proposée : Finaliser la Stratégie nationale pour la biodiversité en faisant quantifier les objectifs, en leur affectant des indicateurs, et en déployant les moyens de les atteindre avant 2020
33	Se doter de structures d'évaluation indépendantes	Reprise de la réponse type proposée : Constituer une autorité experte indépendante au niveau départemental, chargée d'examiner les projets et de donner un avis conformément au droit européen.	Reprise de la réponse type proposée : De constituer une autorité experte indépendante au niveau départemental, chargée d'examiner les projets et de donner un avis conformément au droit européen.	Reprise de la réponse type proposée : Constituer une autorité experte indépendante au niveau départemental, chargée d'examiner les projets et de donner un avis conformément au droit européen.	Réponse personnalisée : Le gouvernement dispose depuis quelques jours d'une instance d'expertise scientifique et technique de haut niveau, le Conseil national de la protection de la nature : il s'agira de le faire vivre et de respecter ses travaux.	Réponse personnalisée : En relation directe avec le commissariat à la planification écologique, des services départementaux et des délégués territoriaux seront mis en place, ayant vocation à établir des antennes locales en cas de besoin. Ces structures seront à même d'assurer des missions du type de celles que vous suggérez.	Reprise de la réponse type proposée : Constituer une autorité experte indépendante au niveau départemental, chargée d'examiner les projets et de donner un avis conformément au droit européen.
34	Réorganiser la gouvernance en faveur des enjeux écologiques	Reprise de la réponse type proposée : Redonner un poids majoritaire dans les instances dédiées à la biodiversité aux organismes dont c'est la vocation, et les inviter de manière plus systématique dans les instances dédiées à des activités économiques	Reprise de la réponse type proposée : De redonner un poids majoritaire dans les instances dédiées à la biodiversité aux organismes dont c'est la vocation, et les inviter de manière plus systématique dans les instances dédiées à des activités économiques	Reprise de la réponse type proposée : Redonner un poids majoritaire dans les instances dédiées à la biodiversité aux organismes dont c'est la vocation, et les inviter de manière plus systématique dans les instances dédiées à des activités économiques	Réponse personnalisée : La loi sur la biodiversité a récemment profondément modifié la gouvernance, avec la création du comité national de la Biodiversité : il faut qu'il y ait une continuité de l'action de l'Etat en la matière.	Réponse personnalisée : Nous ne pouvons que rappeler le principe de la planification écologique pour comprendre que nous saurons influencer sur l'ensemble des décisions concernant la biodiversité et de ce fait nous entourer des avis les plus	Reprise de la réponse type proposée : Redonner un poids majoritaire dans les instances dédiées à la biodiversité aux organismes dont c'est la vocation, et les inviter de manière plus systématique dans les instances dédiées à des activités économiques

		Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
		ayant un fort impact sur la biodiversité.	ayant un fort impact sur la biodiversité.	ayant un fort impact sur la biodiversité.		pertinents en refusant toute pression de groupes liés à des intérêts seulement financiers ou commerciaux.	ayant un fort impact sur la biodiversité.
35	Renforcer la professionnalisation de la biodiversité	Reprise de la réponse type proposée : Structurer une filière professionnelles des métiers de la biodiversité a minima en modernisant les outils de suivi, au mieux en créant une branche professionnelle.	Reprise de la réponse type proposée : De structurer une filière professionnelles des métiers de la biodiversité a minima en modernisant les outils de suivi, au mieux en créant une branche professionnelle.	Reprise de la réponse type proposée : Structurer une filière professionnelle des métiers de la biodiversité a minima en modernisant les outils de suivi, au mieux en créant une branche professionnelle.	Réponse personnalisée : La professionnalisation de la biodiversité ne peut passer que par la mise en place de formations qualifiantes et la création d'emplois dans ce domaine. Ces emplois doivent être valorisés et valorisants. Les recommandations de l'étude du CESE sur ce sujet, publiée il y a quelques mois, devront faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation.	Réponse personnalisée : Renforcer la professionnalisation de la biodiversité passe avant tout par l'enseignement dispensé à l'école, à l'université et tout au long de la vie. Elle exige aussi la reconnaissance des compétences attachées au travail dans ce très large secteur d'activité. Si nous voulons réussir la transition écologique, force est de nous appuyer sur toutes les compétences nécessaires et de les réunir en complémentarité. Vous comprendrez que ce ne peut être au détour d'une réponse à une question dans le cadre de la campagne électorale que nous pouvons traiter ce sujet. La biodiversité n'est pas un métier, c'est une obligation qui nous est faite pour rééquilibrer et rendre vivable la planète sur le long terme. Nous devons avant tout favoriser la pérennisation des métiers existants et l'éclosion de nouveaux métiers liés à ce qui est un véritable challenge pour les gouvernements issus de notre programme.	Reprise de la réponse type proposée : Structurer une filière professionnelle des métiers de la biodiversité a minima en modernisant les outils de suivi, au mieux en créant une branche professionnelle.
36	Mettre en place une formation initiale supérieure en écologie pour les fonctionnaires de l'Etat et des collectivités	Reprise de la réponse type proposée : Créer une École nationale supérieure en écologie pour la formation des fonctionnaires de l'État distincte des filières classiques de l'agriculture et des Ponts et Chaussées.	Réponse personnalisée : Je ne suis pas certain que la création d'une formation ad hoc serait suffisante. Je préfère que des formations obligatoires sur le sujet soient instaurées dans tous les cursus.	Reprise de la réponse type proposée : Créer une École nationale supérieure en écologie pour la formation des fonctionnaires de l'État distincte des filières classiques de l'agriculture et des Ponts et Chaussées.	Réponse personnalisée : Il est fondamental que fonctionnaires de l'État et des collectivités, en particulier l'ENA, les écoles d'ingénieurs et l'école de la magistrature soient sensibilisés à la richesse de la France, métropolitaine et ultra-marine, en matière de biodiversité, à la responsabilité particulière de la France en la matière. Les bases de la conservation et la gestion de la biodiversité doivent être inclus dans leur formation. La formation initiale et continue des douaniers et des policiers dans le domaine de la lutte contre le trafic des animaux et des plantes ainsi que des infractions au Code de l'environnement doit être renforcé. Il est urgent de créer des formations au CNFPT sur la gestion de la biodiversité dans les collectivités locales.	Réponse personnalisée : Il est faux de dire qu'il n'existe pas d'enseignement universitaire alors même que de nombreuses universités proposent des formations en développement durable, matière on ne peut plus proche de la notion globale d'écologie. Développer ces enseignements relève d'une obligation morale de satisfaire aux besoins en emplois que notre planification écologique engendrera. Par ailleurs, il est d'ores et déjà prévu de renforcer l'acquisition de connaissances sur tout ce qui touche à la sauvegarde de la planète dès l'école primaire. La justification de l'éventuelle création d'une école nationale supérieure d'écologie reste à démontrer alors que les filières universitaires peuvent tout-à-fait répondre aux besoins exprimés.	Reprise de la réponse type proposée : Créer une École nationale supérieure en écologie pour la formation des fonctionnaires de l'État distincte des filières classiques de l'agriculture et des Ponts et Chaussées.
	En tant que Président(e) quelle sera votre propre citation ?	La transition énergétique est une nécessité écologique impérieuse, qui peut se révéler être un facteur de puissance pour la France si une stratégie intelligente est élaborée. L'environnement est une problématique majeure qui renvoie à des attentes simples : bénéficier d'une nourriture saine, d'un accès à une ressource en eau de qualité, se protéger des nuisances sonores, respirer un air propre, bénéficier d'un cadre de vie agréable et verdoyant, être en contact avec des paysages et une nature préservés.	La France héberge sur son territoire avec ses collectivités ultramarines, plus du tiers des espèces recensées dans le monde et abrite 10% des récifs coralliens essentiels à la régulation des océans, elle a une responsabilité particulière dans la préservation de la vie sur Terre que j'entends pleinement assumer. Pour passer d'une écologie de l'immobilisme à une écologie de projet, les collectivités locales et l'ensemble de la société civile doivent être mieux associées aux décisions environnementales. Le développement durable doit redevenir une source de	« L'ambition écologique ne peut plus être le supplément d'âme d'une politique qui cherche à se donner bonne conscience. L'urgence environnementale se conjugue malheureusement au pluriel : dégradation de notre cadre de vie qui impacte notre santé, destruction de nos richesses communes, l'eau, les sols, la biodiversité ; hausse des inégalités et épuisement de nos ressources. Autant de problématiques qui nécessitent une réponse commune et ferme. Je porterai l'ambition claire d'un environnement sûr, d'un monde	L'introduction de la lettre à l'éléphant de Romain Garry : « Monsieur et cher éléphant, Vous vous demandez sans doute en lisant cette lettre ce qui a pu inciter à l'écrire un spécimen zoologique si profondément soucieux de l'avenir de sa propre espèce. L'instinct de conservation, tel est, bien sûr ce motif. Depuis fort longtemps déjà, j'ai le sentiment que nos destins sont liés. En ces jours périlleux « d'équilibre par la terreur », de massacres et de calculs savants sur le nombre d'humains qui survivront à un holocauste nucléaire, il n'est que trop	« Avec la planification écologique, nous organiserons le changement global de notre façon de produire, d'échanger et de consommer, pour mener une vie en harmonie avec la nature dont nos sommes partie prenante. Cette organisation est nécessaire pour passer à l'agriculture paysanne, développer l'économie de la mer, substituer 100% d'énergies renouvelables et sortir méthodiquement du nucléaire et des énergies carbonées. 300 000 emplois dans l'agriculture, 300 000 emplois dans l'économie de la mer, 900 000 pour la transition énergétique, c'est	Alors que la dégradation de notre environnement par les activités humaines a atteint des niveaux qui mettent en question la survie même de notre espèce, nous n'avons plus de choix : c'est « écosocialisme » ou « barbarie ». Le capitalisme, quelle que soit sa couleur, nous mène droit à la barbarie : réfugiés climatiques, famines, pollution généralisée, guerre de l'eau, racisme, nationalisme... Seul l'écosocialisme permettra de concilier protection de l'environnement et besoins sociaux.

	Nicolas Dupont Aignan	François Fillon	Benoît Hamon	Emmanuel Macron	Jean-Luc Mélenchon	Philippe Poutou
		développement économique, de lien social et de création d'emplois. Préserver l'avenir de nos enfants, c'est aussi leur garantir un environnement vivable.	solidaire et d'une planète	naturel que mes pensées se tournent vers vous. À mes yeux, monsieur et cher éléphant, vous représentez à la perfection tout ce qui est aujourd'hui menacé d'extinction au nom du progrès, de l'efficacité, du matérialisme intégral, d'une idéologie ou même de la raison car un certain usage abstrait et inhumain de la raison et de la logique se fait de plus en plus le complice de notre folie meurtrière. Il semble évident aujourd'hui que nous nous sommes comportés tout simplement envers d'autres espèces, et la vôtre en particulier, comme nous sommes sur le point de le faire envers nous-mêmes. »	beaucoup d'emplois qualifiés à pourvoir. Il faudra donc répondre à un fort besoin d'enseignement professionnel et de qualification de haut niveau. Cela prouve que le progrès humain est la clef du progrès écologique et de l'activité économique ».	